

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS : Document Unique

CONTEXTE REGLEMENTAIRE / NORMATIF :

Loi du 31 décembre 1991

Décret du 05 novembre 2001

Circulaire du 18 avril 2002

OBJECTIFS :

- Connaître les dangers/risques généraux et spécifiques
- Mettre en œuvre une méthodologie d'évaluation des risques professionnels (identification des dangers, identification des risques, évaluation et hiérarchisation des risques)
- Définir et mettre en œuvre un plan d'actions de prévention et de protection afin de maîtriser les risques

DUREE : 2 jours

NOMBRE DE
PARTICIPANTS : 10

PUBLIC/PREREQUIS :

Tout personnel amené à participer à l'évaluation des risques professionnels dans un établissement.

PROGRAMME :

Les Connaissances Techniques

- Définitions :
 - Danger/risque
 - Risque acceptable/inacceptable
 - Situation dangereuse
 - Prévention/protection
- La réglementation
 - La loi du 31 décembre 1991
 - Le décret du 05 novembre 2001
 - La circulaire du 18 avril 2002
- Méthode d'évaluation des risques professionnels
 - Définition des unités de travail
 - Identification des dangers
 - Identification des risques
 - Analyse, évaluation et hiérarchisation des risques
- Mise en place d'actions de prévention et de protection
 - Définition des actions de prévention et de protection
 - Mise en place d'un plan d'actions
- Les principaux dangers/risques en établissement et les moyens de les prévenir/de s'en protéger

Mise en Pratique

- Exercices d'identification des dangers, risques
- Elaboration d'un mini document unique

INTRA

INTER

FORMATEURS :

Ingénieur Prévention

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Formation en salle (exposé, questions réponses, exercices)
- Exercices
- Vidéo projecteur
- Livrets pédagogiques

CONTACT :

04 42 09 49 03

gse@qseformation.com

COMMENTAIRES :

- La durée et le contenu de cette formation pourront être adaptés en fonction de vos besoins.

